

42. LES FIGURES DE REPRESENTATION

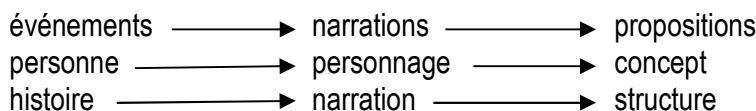
420. DEFINITIONS

Figure

Par « figure » nous entendons un ensemble de traits distinctifs décrits par comparaison, qui acquiert une certaine autonomie dans un champ de représentations donné. Par exemple, la figure de Père comporte des caractères propres qui la distinguent d'autres figures du même champ des représentations familiales.

Or la communication entre un émetteur et un récepteur quelconque n'est possible que s'il y a rencontre d'expériences similaires, ici celle de paternité, et suffisamment d'approfondissement pour parvenir à un schéma stable de compréhension de la réalité (ici la notion de parenté). Les figures incluent donc un élément d'intelligibilité du flux quotidien des faits.

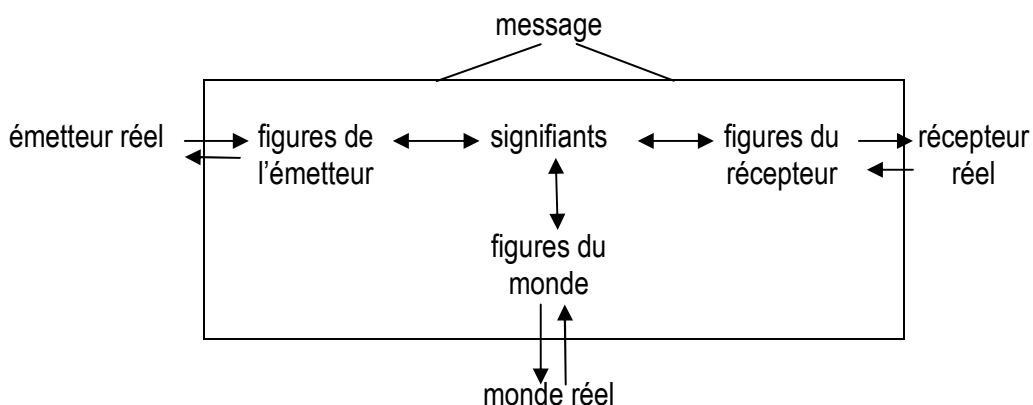
En ce sens, avec TARDY (1981), nous pouvons définir les figures comme « *des mixtes d'événements et de structures* » (p.115), par la « *reprise sémiotique* » d'expériences vécues selon la chaîne suivante :



Ainsi peut-on dire que « Zorro » est figure de justicier (histoires télévisuelles + idée de justice), que tel Maire fait figure de Père Fondateur (histoire locale + mythe de fondation), ou de Guide (expérience sociale + notion commune de direction de groupe), etc.

La figure de l'émetteur, construite à l'intérieur du message, doit, pour qu'il y ait communication effective, entrer en harmonie avec la figure construite du récepteur et les figures du référent communes aux interlocuteurs (la ville, la situation locale, l'environnement politique, etc.).

VERON (1986), analysant les stratégies du langage radiophonique, a complété le modèle de l'énonciation en incluant les diverses constructions d'images de l'émetteur, du récepteur et du monde (p.8) :



La représentation de l'émetteur du message peut être assimilée à une construction autour d'une figure. Ainsi la représentation de Maire s'organise-t-elle autour d'un noyau figuratif lié aux représentations communes d'une population, avons-nous pour hypothèse de départ. Nous avons vu les formes que prend cette liaison au sein des publications municipales. Nous cherchons maintenant un modèle adéquat pour rendre compte de la liaison de ces figures avec les représentations sociales de l'espace communal.

Dans l'esquisse d'une typologie des formes de communication nous avons indiqué plusieurs niveaux d'approche : une différenciation sémiotique (places des locuteurs), une différenciation psychosociale (interaction Maire-électeurs), une différenciation sociologique (constitution d'un espace social communal).

Nous nous sommes placé devant les mêmes approches en ce qui concerne la distribution des figures décrites. Nous aurons recours à quelques « modèles » qui nous permettent de comprendre et parfois d'expliquer l'apparition de telle ou telle figure. Nous avons cherché des modèles que nous avons transposés pour l'objet de notre étude.

Modèle

Par « modèle » nous entendons un schéma qui rende compte de l'organisation des données concrètes en application d'une théorie plus générale. Deux aspects se distinguent dans cette définition : la validité théorique du modèle, qui relève de son lien avec une théorie dont la cohérence logique ait pu être établie, et la validité opératoire du modèle adapté à la situation qu'il sert à décrire, comprendre ou expliquer. Un modèle, en tant que « *représentation abstraite des phénomènes* » (GRANGER, 1984, p.45), entre dans le domaine mouvant des représentations, soumis à de multiples influences. Aussi proposerons-nous plusieurs modèles d'organisation des figures de la représentation de Maire que le modèle de l'énonciation nous a aidé jusqu'ici à préciser.

Nous reprendrons les analyses de LANDOWSKI (1974) pour un modèle SOCIO-SEMIOTIQUE (carré logique), celles de plusieurs auteurs (DION, SORBETS...) pour un modèle SOCIO-HISTORIQUE (constructions idéaltypiques), celles de BOURDIEU pour un modèle SOCIO-POLITIQUE (opérations de légitimation).

Nous nous interrogerons enfin sur la validité de ces modèles pour typifier les figures de Maire rencontrées.

Comme nous l'avons déjà souligné, nous sommes amené à forcer les éléments qui distinguent les figures les unes des autres, alors que nos analyses comparatives ne nous autorisaient pas jusque là à solliciter autant les différences.

421. LE CARRE SEMIOTIQUE

C'est en partant du schéma de la communication de JAKOBSON que LANDOWSKI (1974) élabore ce modèle, en distinguant quatre types de discours selon les quatre instances de la communication:

1. un discours qui trouve sa légitimité dans le Destinataire : par exemple le mot du Maire,
2. un discours qui rend compte du Référent : les échos de la vie locale,
3. un discours qui se veut conforme aux Destinataires : le courrier des lecteurs, la parole aux associations,
4. un discours qui trouve en lui-même sa cohérence : le discours technique.

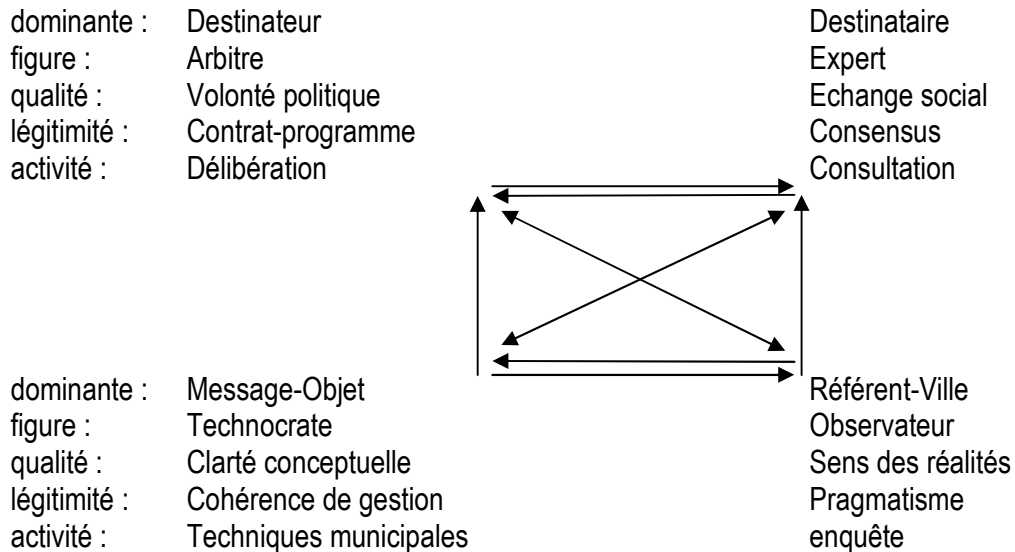
Dans le 1^{er} cas, le bulletin transmet les délibérations et décisions du Conseil Municipal. Le Maire a figure d'ARBITRE de la situation, il exprime une volonté politique reposant sur la notion de contrat-programme passé avec les habitants-électeurs.

Dans le 2^{ème} cas, le bulletin mène l'enquête sur la Ville. Le Maire a figure d'OBSERVATEUR, qui sait tenir compte des réalités et mène une politique pragmatique.

Dans le 3^{ème} cas, le bulletin se veut lieu d'échange, où le lecteur puisse se retrouver. Le Maire a figure d'EXPERT social, observateur-participant, toujours à la recherche du consensus communal.

Dans le 4^{ème} cas, le bulletin offre une claire vision de la cité. Le Maire a figure de bon technicien du fonctionnement municipal, technocrate pourrait-on dire, possédant une conception cohérente de la gestion communale: il lui faut donc bien en expliquer les mécanismes pour se faire comprendre et susciter l'adhésion.

Ces quatre figures peuvent être modélisées selon le carré logique des conjonctions et disjonctions sémiotiques :



Si l'on faisait tourner ce modèle, on parviendrait à définir chacune des relations conjonctives et disjonctives entre les figures, On pourrait ainsi définir que :

- le Maire peut fonder son autorité sur la compétence technique (implication),
- il peut être reconnu comme un expert de la réalité sociale, s'il sait respecter les gens et se refuse à les manœuvrer (implication),
- la notion de contrat-programme et la recherche de consensus s'appellent l'une l'autre : les figures d'Arbitre et d'Expert sont en situation de présupposition réciproque,
- il en est de même de l'attention aux réalités et de la cohérence des modèles de gestion : les figures de Technocrate et d'Observateur se valident l'une par l'autre (présupposition réciproque),

Ces quatre figures, issues de la logique des acteurs intra-textuels, permettent-elles de rendre compte de la diversité des figures inventoriées ? Nous voudrions maintenant situer ces figures dans le carré sémiotique ainsi défini.

La figure du **TECHNOCRATE** (en enlevant au terme sa connotation souvent péjorative), qui assied sa légitimité sur une claire vision des affaires et conduit une gestion cohérente, semble assez bien correspondre à :

Monsieur MORETEAU, Maire actuel de Bourg-en-Bresse, ancien fonctionnaire de l'Equipement, qui met toujours en avant les problèmes de gestion municipale et semble vouloir jouer de sa compétence avant de mettre en avant sa propre personnalité devant ses concitoyens.

Monsieur GERIN, Maire actuel de Vénissieux, soucieux d'apparaître comme un homme au fait des questions communales et en cela digne successeur de M.HOUEL.

Il se trouve que ce sont deux Maires qui, s'ils tiennent leur légitimité de l'élection de leurs collègues conseillers municipaux comme tout Maire, n'ont pas eu la position de « tête de liste », puisqu'ils ont accédé au mayorat en cours de mandat. Sans doute la figure de bon technicien des rouages municipaux est-elle celle qui doit leur convenir dans un premier temps.

Sous la figure d'**ARBITRE**, qui tire son autorité d'une vision volontariste des choses et a passé un contrat de confiance sur un programme avec ses électeurs, nous pourrions citer :

Monsieur COLLOMB, Maire de Lyon, qui utilise le registre de l'affectivité, sans doute nécessaire pour resserrer les liens dans une aussi grande cité, et semble vivre en tête-à-tête avec la Ville hypostasiée, personnifiée.

La figure de l'**EXPERT** social, qui fonde son action sur une vision partagée des problèmes et pour cela recherche le consensus communal, nous ferait penser à :

Monsieur PESCE, Maire de Valence, qui se pose en défenseur de l'avenir et cherche à conscientiser ses concitoyens.
Monsieur BOSSON, Maire d'Annecy, qui semble vouloir guider vers la modernité la cité dont il a hérité.

La double figure du **TECHNOCRATE** et de l'**ARBITRE**, dont l'autorité vient de la compétence, pourrait définir assez bien :

Monsieur DUMAS, Maire de Chambéry, revenu à la Mairie mettre de l'ordre dans les affaires et poursuivre la tâche pour laquelle il est fait et qu'il assume depuis près de trois décennies, sauf de 1977 à 1983.

La double figure de l'**ARBITRE** et de l'**EXPERT** social, qui allie volonté politique et consultation des partenaires sociaux, recherche du consensus et fidélité à des objectifs, semblerait la plus répandue avec :

Monsieur PERBEN, Maire de Chalon-sur-Saône, qui s'est fait élire pour sortir sa ville de la crise et manie beaucoup la communication directe avec ses concitoyens.

Monsieur HOUEL, l'ancien Maire de Vénissieux, qui, sous le registre affectif, gardait l'autorité et la proximité d'un Père envers ses enfants.

Monsieur DUBANCHET, Maire de Saint-Etienne, qui cherche à sortir sa ville de la crise et veut créer un effet dynamisant en rassurant les gens et surtout les entrepreneurs industriels.

Monsieur HERNU, Maire de Villeurbanne, qui, par sa stature de Chef, apparaît comme celui qui montre la route à suivre et jouit de la confiance de ses concitoyens.

Une configuration plus complexe, qui fonde l'autorité arbitrale à la fois sur le consensus communal et la capacité technocratique, nous paraîtrait mieux convenir à :

Monsieur AUROUX, Maire de Roanne, qui allie les qualités de proximité sociale, de compétence et de notabilité, avons-nous noté.

La double figure de l'**OBSERVATEUR** et de l'**EXPERT** social, qui tient compte de la réalité et construit progressivement un consensus, semble bien définir :

Monsieur CARIGNON, Maire de Grenoble, partisan du référendum local pour régler les problèmes importants. discret dans son bulletin et pourtant très présent comme le témoin privilégié de la vie communale.

VALIDITE DU MODELE

au plan théorique

La validité théorique de ce modèle s'appuie sur les recherches sémiotiques de l'ECOLE DE PARIS (GREIMAS, 1970). Il s'agit ici d'une analyse du discours uniquement, et non pas du contexte de sa production. C'est en effet dans la texture du discours que se construisent les représentations autour de quelques traits figuratifs, qui assurent la possibilité de communication entre l'émetteur (Maire) et les récepteurs (lecteurs locaux).

au plan pratique

C'est davantage, semble-t-il, dans les relations logiques que ce modèle s'avère pertinent. Aucune disjonction n'apparaît dans les résultats de notre enquête : en effet cela donnerait une image brouillée et contradictoire du Maire.

Nous avons rencontré seulement des relations de conjonction : tout d'abord la relation de présupposition réciproque qui lie les figures de l'Expert et de l'Arbitre, ensuite la relation d'implication de figures du Technocrate et de l'Arbitre, d'une part, de l'Observateur et de l'Expert, d'autre part. La conjonction des figures de Technocrate et d'Observateur aurait peu de chance de susciter une forte adhésion sociale.

Dans tous les cas de figure, ce modèle permet de situer le lieu où le Maire dans sa représentation publique, fonde sa propre légitimité avec la mise en avant, la mise en scène de :

- la compétence technique,
- la capacité de s'adapter aux réalités l'accord sur des objectifs,
- la quête du consensus,
- la confiance renouvelée.

Ce modèle permet de décrire l'apparition des « figures » inscrites dans la trame des documents à partir de réductions binaires, de couples d'oppositions. Nous voudrions maintenant proposer un deuxième modèle, qui aide à comprendre, plutôt qu'à décrire, la diversité des figures rencontrées, à partir de leur inscription dans une situation particulière.

422. CONSTRUCTIONS IDEALTYPIQUES

Du flux des événements, Max WEBER cherchait une explication et un sens. Sa construction de « types idéaux » permet, en forçant certains traits distinctifs, de définir des sortes de structures qui, il la fois, résument des moments de l'Histoire et les relient entre eux en un système causal. La pertinence des figures idéaltypiques ainsi façonnées vient de leur efficacité à rendre compte des changements historiques ou des différences locales par le jeu de couples d'oppositions ou celui de combinatoires ternaires (thèse, antithèse, synthèse). Nous allons passer en revue quelques-unes de ces élaborations.

DION (1983) décrit quatre types de Maire :

- deux types traditionnels :
 - le rassembleur-bâtisseur
 - l'humaniste-protecteur,
- deux types modernes :
 - l'expert-manager,
 - le démocrate-animateur.

Sous la figure du « **RASSEMBLEUR-BATISSEUR** », nous rangerions :

Monsieur DUKAS, Maire de Chambéry, qui veut reconstruire la Ville, dont il est le Maire depuis 1959,
Monsieur BOSSON, Maire d'Annecy, qui veut allier tradition et modernité dans sa Ville,
Monsieur PERBEN, Maire de Chalon-sur-Saône, qui veut sortir la cité de la crise,
Monsieur DUBANCHET, Maire de Saint Etienne, qui affiche la même ambition,
Monsieur HOUEL, ancien Maire de Vénissieux, qui fait figure de Père fondateur du Vénissieux actuel.

Sous la figure de l'« **HUMANISTE PROTECTEUR** », nous verrions :

Monsieur COLLOMB, Maire de Lyon, qui fait corps avec sa Ville et entretient des liens affectifs avec les siens,
Monsieur HERNU, Maire de Villeurbanne, caractérisé par sa hauteur de vue et sa volonté de différencier Villeurbanne de la métropole voisine.

Sous la figure de l'« **EXPERT** au niveau des exigences de fonctionnement », jouissant d'une « légitimité managériale », nous trouverions les Maires dont la compétence sert d'affiche :

Monsieur MORETEAU, Maire actuel de Bourg-en-Bresse,
Monsieur GERIN, Maire actuel de Vénissieux.

Sous la figure du « **DEMOCRATE** sur le plan des processus d'animation du cadre de vie », avec une « légitimité consensuelle », nous aurions :

Monsieur PESCE, Maire de Valence, soucieux de convaincre tous ses concitoyens,
Monsieur HERNU, Maire de Villeurbanne, qui joint la figure du « démocrate » à celle de l'« humaniste, définissant une nouvelle citoyenneté,
Monsieur AUROUX, Maire de Roanne, qui cherche le contact avec ses concitoyens,
Monsieur CARIGNON, Maire de Grenoble, qui s'efface devant l'opinion publique grenobloise.

On pourrait constater que les trois premiers cités cherchent à faire partager leurs vues, tandis que le dernier de ceux-ci envisage de parvenir à un accord non préjugé.

La figure moderne d'« **EXPERT MANAGER** » conviendrait aux nouveaux Maires.

La figure moderne de « **DEMOCRATE** » qui marche au consensus caractériserait les maires socialistes et M.CARIGNON, dont l'action doit tenir compte de quinze années de gestion socialiste de la Ville.

Les figures traditionnelles sembleraient convenir davantage aux Maires de Droite ; mettons à part M.CARIGNON et M.HERNU qui, pour des raisons inverses, seraient assez atypiques, et M.HOUEL, trop attaché à l'essor de sa Ville pour ne pas en apparaître comme le bâtisseur.

Mais à forcer les oppositions de caractères de chaque représentation de Maire, nous risquons de ne plus épouser la spécificité locale, surtout lorsqu'en second plan se dessinent des figures complémentaires.

SORBETS (1983) discerne trois « figures idéaltypiques » :

- la figure du notable gestionnaire rural,
- la figure du « maire technicien-chef d'entreprise » sous le signe de la rationalité,
- la figure du « maire militant-promoteur de l'animation » sous le signe de la démocratisation.'

Avec la figure du « **TECHNICIEN-CHEF D'ENTREPRISE** », le Maire, « commis voyageur » de sa Commune, « entouré d'une équipe d'hommes compétents et responsables », « joue de facto sur deux claviers différents : celui de la modernisation vis-à-vis de laquelle il assure la fonction de leader-symbole, celui de la tradition dont il récupère la dimension patrimoniale » (p.112). Nous reconnaitrions là :

Monsieur BOSSON, qui marie tradition et modernité dans la ville d'Annecy
Monsieur MORETEAU, qui assure la même transition en Bourg-en-Bresse,
Monsieur PERBEN, qui entraîne Chalon-sur-Saône à sa suite,
Monsieur DUMAS, sans doute davantage symbole de la tradition dans Chambéry,
Monsieur COLLOMB, et son équipe, qui dirige la Municipalité lyonnaise,
Monsieur DUBANCHET, qui s'acharne à trouver des emplois industriels pour Saint Etienne,
Monsieur AUROUX, symbole de modernité et d'esprit d'entreprise sur Roanne,
Monsieur HOUEL et GERIN, tous deux attachés à changer l'image de marque de Vénissieux.

La figure du « **MILITANT-PROMOTEUR DE L'ANIMATION** » est « la figure de proue d'un camp »; « leader symbole d'une nouvelle hégémonie localisée », « le Maire est, en tout état de cause, bénéficiaire de toutes les pratiques de participation : seul en position de faire la synthèse, il peut se prévaloir de l'effort de « planification démocratique » qu'il

impulse ; élu, il peut afficher sa qualité de représentant de tous et de premier responsable » (p.113-114). Nous pourrions citer :

Monsieur CARIGNON, adepte de la démocratie référendaire locale

Monsieur PESCE et Monsieur HERNU, figures de proue socialistes,

Messieurs PERBEN, AUROUX et HOUEL, qui sont aussi bien des entrepreneurs que des leaders d'une hégémonie localisée.

La plupart des Maires semblent aujourd'hui se considérer comme les chefs d'une Commune, entité économique et administrative. La notion d'animation caractérise les Maires de Gauche et les deux jeunes militants *R.P.R.* qui ont gagné les élections de 1983 aux dépens de la Gauche.

VALIDITE DU MODELE

au plan théorique

Ce modèle est un essai de théorisation des réalités, une schématisation des traits de figure saisis par l'observateur. Les mécanismes de la construction d'un modèle idéal typique sont décrits par FRITSCH (1985) comme ceux de la satire, qui force les traits jusqu'à la caricature, et ceux- de l'utopie, qui invente des situations. « *L'idéaltype est obtenu par l'accentuation et la stylisation de traits empiriques pris isolément et combinés* ». « *La construction idéaltypique est une fiction cohérente qui tend à intégrer les traits retenus dans un système causal* » (p.92). Ce modèle a des propriétés heuristiques dans la mesure où il fige la réalité en construisant des oppositions non abstraites, mais au contraire assez concrétisées.

En désignant des types, ce modèle met en relation des données les unes avec les autres et essaie de proposer un schéma d'interprétation de leurs relations entre elles. Dans une réalité perpétuellement en changement, les types idéaux servent de repères dans un système de transformation, ils donnent un nom propre à des ensembles de figures mouvantes, jamais définitivement fixées puisque liées à l'Histoire.

au plan pratique

Les axes auxquels répondent les constructions de SORBETS et DION semblent de deux ordres : celui de la temporalité et celui des représentations sociales.

L'axe temporel distribue les figures selon les pôles « tradition » et « modernité », l'axe des représentations sociales selon les pôles « entreprise » et « groupe social ».

Ici l'on oppose l'humaniste au démocrate, le rassembleur à l'expert, le rural au citadin, et là le bâtisseur au protecteur, le manager à l'animateur, le chef d'entreprise au promoteur, le technicien au militant.

Les représentations sociales actuelles semblent, dans les discours, privilégier l'aspect économique de la Commune gérée comme une entreprise au détriment de son aspect groupal de communauté, ainsi que la vision intégrée d'un Maire animateur au détriment de la vision hiérarchique d'un Maire paternaliste, bien que l'opposition ne soit pas aussi systématique. Notre hypothèse de départ paraît se confirmer que les figures mises en avant par les discours des Maires s'appuient sur les représentations communes d'un lieu et d'une époque.

En conclusion; nous avons essayé de définir précédemment deux types idéaux de « forme de communication » en rassemblant des traits, distinctifs à notre avis, primordiaux ou secondaires. En ce qui concerne les « figures de représentation », les oppositions seraient moins apparentes.

On a bien relevé l'originalité des représentations des Maires succédant en cours de mandat à leur co-listier avec les figures du Technocrate et de l'Expert-manager, ou celle des jeunes Maires qui ont gagné leur siège au terme d'un combat électoral contre des adversaires plus anciens qu'eux avec la figure du Militant animateur, qui semblerait

convenir aux Maires d'opposition, ou encore celle de plusieurs Maires socialistes avec la figure du Démocrate animateur.

Mais nous remarquons que, presque partout le gestionnaire de type rural, dit « en bon père de famille » cède la place, au niveau des représentations au manager efficace et meneur d'équipe performante, selon la théorie de la techno-structure. Ce serait peut-être en arrière-plan de cette figure-là que des figures plus typées surgiraient.